

Montréal, le 13 février 2012

XV^e SPECQUE - APPEL A CANDIDATURE Lobbyistes

Le présent appel à candidature ouvre la procédure de sélection des personnes appelées à occuper les postes de **Lobbyistes** lors de la **XV^e Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE)** qui aura lieu à Montréal, lors de la semaine du 5 au 12 août 2012.

POSTE

On estime qu'actuellement, quelque 3 000 groupes d'intérêts employant jusqu'à 10 000 personnes font du lobbying sous une forme ou une autre à Bruxelles. Aujourd'hui, 1229 d'entre eux sont par ailleurs inscrits au Registre de transparence du Parlement européen, regroupant 2173 représentants d'intérêts accrédités.

Les lobbyistes ont pour mission de faire valoir leurs intérêts ou ceux des groupes qu'ils représentent auprès des eurodéputés, Commissaires européens et Rapporteurs, mais également auprès de la presse parlementaire.

Lors de cette XV^e édition, les 4 groupes d'intérêts suivants, regroupant 12 représentants accrédités, ont été retenus :

- **'Entreprendre Europe'**
Objet : Défendre les intérêts des chefs d'entreprises et des corporations
Nombre de représentants : 4
- **'Confédération Européenne de Travailleurs'**
Objet : Défendre les intérêts des salariés
Nombre de représentants : 4
- **'Europe Conso'**
Objet : Défendre les intérêts des consommateurs
Nombre de représentants : 2
- **'Nature Europe'**
Objet : Défendre la protection de l'environnement
Nombre de représentants : 2

Au sein de chaque groupe d'intérêt, un **coordinateur de groupe d'intérêt** sera chargé de diriger l'action de ses membres. Les candidats intéressés par cette position sont invités à le mentionner dans leur lettre de candidature.

Chaque groupe d'intérêt sera libre pour son organisation interne notamment quant à la répartition des tâches et des portefeuilles au sein des commissions parlementaires.

RESPONSABILITES

Avant la SPECQUE, les lobbyistes devront :

- Préparer, entre représentants d'un même groupe d'intérêt, un document commun qui constituera leur position sur tous les textes proposés. *Au cours de la rédaction des textes, les lobbyistes sont encouragés à contacter les rapporteurs, les chefs de groupes, les chefs de délégations et les journalistes.*
- Préparer des idées de résolutions et de déclarations qu'ils souhaiteraient voir présentées par des eurodéputés.
- Apprendre et s'engager à respecter le *Règlement intérieur du Parlement européen simulé*, et en particulier son Annexe V relative à la Charte des lobbyistes.

Pendant la SPECQUE, les lobbyistes devront :

- Défendre les intérêts qu'ils représentent en influençant les eurodéputés par les différents moyens autorisés dont notamment :
 - En faisant passer leurs idées en politique de couloir,
 - En préparant des amendements pour les eurodéputés,
 - En créant des argumentaires, et autres documents de promotion des intérêts qu'ils représentent à destination des eurodéputés ou des journalistes, et en les diffusant dans l'hémicycle et en commissions parlementaires,
 - En donnant des entrevues aux media parlementaires.
- Exprimer leurs positions et répondre aux questions des eurodéputés à l'invitation des commissions parlementaires ou des groupes politiques;
- Participer aux discussions sur les amendements de compromis;
- Assister aux séances plénières et aux séances des commissions parlementaires.

PROFIL RECHERCHE

Les candidats pour ce poste doivent démontrer des aptitudes à la communication et à l'argumentation pour convaincre. Ils doivent également avoir le goût du débat, et la capacité à savoir se rendre indispensables en ayant une connaissance très pointue des sujets débattus et des enjeux soulevés. Les candidats pour ce poste doivent être motivés et rigoureux, notamment en ce qui concerne le respect des délais pour leur travail. Si une bonne connaissance des rouages du Parlement européen et de la dynamique parlementaire sera appréciée, aucune participation préalable à la SPECQUE n'est requise.

ECHEANCIER

28 mai 2012 Remise de la première version de la position officielle sur les textes

25 juin 2012 Remise de la version définitive de la position officielle sur les textes

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les frais de participation sont de 350 euros / 480 \$ CAN. Cette somme couvre la semaine complète d'hébergement à Montréal, la participation aux activités de la Simulation, les repas et les transports

nécessaires au bon déroulement de la Simulation. Les frais de transport pour vous rendre à Montréal ne sont pas compris.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent nous parvenir accompagnées d'un **curriculum vitae** et d'une **lettre de motivation** (une page) au plus tard le **5 mars 2012 à 23h59 (GMT -5)** à l'adresse suivante: academique@specque.org.

Le candidat devra mentionner dans quel groupe d'intérêt il aimerait agir comme lobbyiste et remettre un **bref argumentaire** de la position qu'il souhaite défendre sur chaque sujet qui concerne son groupe d'intérêt.

La liste des sujets débattus est disponible sur www.specque.org/montreal2012/commissions.

Pour toute information, veuillez vous adresser à Alexandra NEACSU, Vice-Présidente exécutive, responsable de la surveillance académique, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QUESTIONS GENERALES

Xavier PEICH
Président exécutif
president.executif@specque.org

RECRUTEMENT

Hamza ABBAS
VP exécutif, recrutement
recrutement@specque.org

QUESTIONS ACADEMIQUES

Alexandra NEACSU
VP exécutive, surveillance académique
academique@specque.org

LOGISTIQUE

Clara POISSANT-LESPERANCE
VP exécutive, logistique
logistique@specque.org

DEMANDES MEDIA-PRESSE

Florian MARTIN-BARITEAU
VP exécutif, communications
communication@specque.org

FINANCES

Shirley BRICQUET-GALMAR
VP exécutive, financement
financement@specque.org